

PROCÈS-VERBAL DE LA 30^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trentième (30^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le mercredi 21 septembre 2022, à 12 heures, en formule hybride.

Les membres suivants du Comité de retraite sont présents, soit :

Mme Mélanie Alain, vice-présidente
M. Nicolas Bouchard Martel
M. Luc Brouillette
Mme Carole Carbonneau
M. Gilles Dion
M. Yvan Pépin, président
Mme Suzanne Thivierge

M. Martin Latulippe, secrétaire

Les personnes suivantes sont présentes à titre de présentateurs :

M. Sébastien Chabot, Gestionnaire-Placements, Bureau de la retraite
M. Jean-François Laverdière, conseiller, Bureau de la retraite
M. Francis-Carl Rivard, actuaire, Lussier

Un total de soixante-neuf (69) participants ont assisté à l'assemblée annuelle. En raison de la tenue de l'assemblée par webinaire et du fait que certains participants n'étaient pas formellement identifiés, la répartition entre les participants actifs et les participants non actifs n'est pas disponible.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du Comité de retraite, M. Yvan Pépin, propose l'ouverture de l'assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participants.

Il présente les membres actuels du Comité et rappelle aux participants l'importance d'assister à l'assemblée annuelle pour être au fait de l'administration de leur Régime.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée et il est adopté tel que présenté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 29^e assemblée annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est adopté à l'unanimité tel que déposé, sur proposition de M. Luc Brouillette, appuyée de Mme Carole Carbonneau. Le procès-verbal était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport du président du Comité

Le président mentionne qu'il y a eu une amélioration de la situation financière 2021, notamment sur la base de la solvabilité, la consolidation des marges, l'indexation des rentes pour le second volet est excellente. L'évaluation actuarielle 2021 va être déposée dans les prochaines semaines. Il reste encore des défis à relever pour 2022 : inflation, guerre Ukraine vs Russie, pandémie, hausse des taux d'intérêt, longévité et réchauffement de la planète.

Du côté administratif, il y a eu maintenance de tous les services et la poursuite du télétravail pour le personnel (étant donné la pandémie). Un réaménagement du Bureau de la retraite est prévu afin de réunir les deux équipes qui forment le BR. Il remercie l'équipe du Bureau de la retraite pour leur travail effectué dans la dernière année.

Il rappelle aussi l'importance d'aller consulter Mon dossier en ligne.

Le président informe l'assemblée que c'est sa dernière assemblée annuelle à titre de président du Comité de retraite. Il prendra sa retraite dans quelques semaines après 14 années d'implication au sein du Comité de retraite.

L'organigramme de la structure de gestion des régimes de retraite et du Bureau de la retraite depuis le 1^{er} avril 2020 est présenté.

5. Données financières

5.1 Rapport financier

M. Nicolas Bouchard Martel présente l'état de la situation financière des deux volets du RREEUL en date du 31 décembre 2021. Il est mentionné que les chiffres 2021 ont été reçus récemment par le Comité de retraite et qu'ils seront présentés dans un prochain bulletin.

De l'information sur le coût du service courant et du Fonds de stabilisation est également donnée ainsi que sur les cotisations d'équilibre qui sont versées par l'Université pour capitaliser le déficit du Volet antérieur.

5.2 Rendement du Régime

M. Sébastien Chabot, Gestionnaire-Placements fait état de la performance de la caisse en 2021 et à ce jour en 2022.

5.3 Évaluation actuarielle

M. Francis-Carl Rivard présente et commente des extraits du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021.

6. **Données démographiques**

Les statistiques démographiques du Régime sont présentées par Jean-François Laverdière, conseiller du Bureau de la retraite. Celles-ci sont présentées par volet.

7. **Amendements au Règlement**

Le président présente les principaux changements contenus dans l'amendement n° 28, signé en novembre 2021. Il fait aussi mention que l'annexe 2 du Règlement a été modifiée avec la nouvelle indexation.

8. **Gestion des risques financiers**

La Politique de financement a été adoptée le 27 février 2019 par le SEUL et l'Université. M. Nicolas Bouchard Martel en présente les principaux paramètres et illustre l'application de celle-ci dans le cadre des résultats de l'évaluation actuarielle 2021.

9. **Rapport sur la gouvernance**

Il est fait état par le président des différents éléments assurant la bonne gouvernance du RREEUL. En plus de réviser annuellement ses règles de régie interne, le Comité de retraite assure un suivi périodique de ses fournisseurs et délégués de service.

Par ailleurs, le président mentionne que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

10. **Élection d'administrateurs**

Les représentants sont actuellement :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2019- 2022
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Carole Carbonneau	2020-2023
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2019- 2022
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2020-2023

Concernant le poste de membre désigné par les participants actifs, une seule candidature est proposée soit Mme Mélanie Alain. Cette dernière accepte la proposition et elle est élue à l'unanimité.

Concernant le poste de membre désigné par les participants non actifs, une seule candidature est proposée soit M. Luc Brouillette. Ce dernier accepte la proposition et il est élu à l'unanimité.

À la suite de la procédure, les représentants sont :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2022-2025
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Carole Carbonneau	2020-2023
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2022-2025
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2020-2023

11. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est discuté à ce point.

12. Période de questions

Des questions ont été posées par les participants lors des différentes présentations.

Une mention de remerciements est adressée à M. Yvan Pépin pour tout le travail qu'il a accompli au sein du Comité de retraite.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 30.

Le secrétaire du Comité de retraite,



Martin Latulippe

Le 14 septembre 2023